

**SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau du Comité Syndical
séance du 17 mars 2005

Objet de délibération :
Avis du Syndicat Mixte à l'égard du
projet de modification du PLU de
Villette-sur-Ain

Sont présents 14 membres sur 18 convoqués le 11 mars 2005,

Sont excusés :

Messieurs BOUCHON (C.C. de la vallée de l'Albarine) PAUCOD (C.C. Dombes, Bresse, Sud Revermont) et
PIRALLA (C.C. de la Plaine de l'Ain)

- Le Président fait part de la sollicitation de l'avis du Syndicat Mixte par la commune de Villette-sur-Ain dans le cadre de la modification de son PLU et dont un exemplaire a été reçu par les services du Syndicat Mixte le 7 mars 2005.

- Le Président indique que la modification est motivée par le souhait de la municipalité de mettre en concordance le PLU et le zonage d'assainissement.

Il fait remarquer que la dernière modification du PLU date du 30 novembre 1994.

- Il indique que le projet a fait l'objet d'une lecture par les services du Syndicat Mixte et qu'il n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière.

Arguant du fait que la modification ne remet pas en cause l'économie générale du PLU,

**Le Bureau,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,**

REND UN AVIS FAVORABLE au projet de PLU modifié de Villette-sur-Ain

DIT que pour des motifs de mise en compatibilité, le PLU de la commune de Villette-sur-Ain nécessitera d'être revu suite à l'approbation de schéma de secteur d'Ambérieu-en-Bugey.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

Le Président,